



## Compte-rendu - Médiation d'initiative citoyenne

Interpellation concernée : « Gardons nos bibliothèques du Centre Ville de Grenoble ! »

*Compte rendu du 11/09/2024, relu et validé par l'ensemble des participants*

### Rappel du contexte de la médiation

Texte de l'interpellation initiale déposée le 18/02/2024 :

**Selon les informations en provenance de la Mairie, un transfert des bibliothèques du Centre Ville vers le site Lyautey serait en préparation.**

Ce projet ne paraît ni judicieux ni souhaitable pour de nombreuses raisons.

- **Qui dit transfert, dit suppression**, au moment où, plus que jamais, des lieux d'accès à la culture par presse, périodiques et ouvrages sont indispensables au plus près des usagers.
- En activité depuis plus de quarante ans, les bibliothèques du Centre Ville répondent parfaitement à ce besoin du quartier densément peuplé, dont des scolaires (Maternelles, Primaires, Collèges et Lycées), des étudiants et des personnes âgées, à mobilité réduite, qui ne se déplaceront jamais jusqu'au site Lyautey.
- **Fermer les bibliothèques du Centre Ville serait donc en totale contradiction avec le projet culturel, scientifique, éducatif et social de la Mairie pour 2027 qui proclame que « seule la bibliothèque Centre Ville bénéficie d'une notoriété importante... d'un réseau de proximité au plus près des habitants ».**
- La fréquentation de ce centre est facilitée par les lignes de trams A et B, l'existence d'un parking souterrain et celle de services publics (poste et office du tourisme) à proximité des nombreux commerces, halles, cafés et restaurants, parmi les plus attractifs de la ville.
- **En conformité avec ce constat, le projet de rénover l'îlot République implique obligatoirement le maintien d'un lieu de proximité sociale et de relations humaines s'appuyant sur des bibliothèques qui sont aussi un centre culturel (conférences, rencontres avec des auteurs, salle de lecture, salle d'exposition...).**

Les nombreux habitants du quartier qui ont déjà approuvé cette requête souhaitent être rejoints par tous ceux qui se sentent toujours très attachés à la vitalité du Centre Ville.

**Nous demandons à la Ville de Grenoble le maintien des deux bibliothèques du centre-ville: la bibliothèque pour enfants au Jardin de Ville et la bibliothèque Centre Ville rue de la République.**

Le collectif du maintien des Bibliothèques Centre Ville de Grenoble

## **Rappel du déroulé de la phase de médiation**

La phase de médiation a pour but de rassembler les représentant-es de l'interpellation, ainsi que les élu-es et services référent-es pour la Ville sur le ou les sujets concernés. Elle a pour objectif d'approfondir les problématiques soulevées, de creuser les points de désaccord éventuels, et d'explorer ensemble des pistes de résolutions des problèmes discutés, et de rendre compte de cette démarche à travers une synthèse écrite publiée sur le site internet de la Ville.

## **Calendrier des rencontres**

- Première réunion de médiation le

## **Référent-es présent-es pour la ville de Grenoble :**

- Lucile lheureux, Adjointe à la culture (excusée)
- Alan Confesson, Adjoint du secteur 2
- Margot Belair, Adjointe à l'urbanisme
- Sébastien Fraux, Directeur des affaires culturelles
- Amélie Audibert, Directrice de territoire secteur 2

## **Représentant-es de l'interpellation citoyenne**

- Véronique Fauvel, habitante et utilisatrice des bibliothèques du centre-ville
- Hélène Joubert, habitante et utilisatrice des bibliothèques du centre-ville

## **Animation**

- Boris Kolytcheff, Responsable unité Accompagnement et Formation- Service Participation et vie associative

## **Prise de note et compte-rendu**

- Emmanuelle Eucher, Chargée d'appui aux Initiatives Citoyennes-Service Participation et vie associative (21/05/2024)

# **Synthèse des échanges**

## **Présentation du contexte par les porte-paroles**

### Chronologie des événements selon les porte-paroles :

- 2022 : un rapport indique que la bibliothèque du centre-ville est celle qui a le plus de notoriété
- Fin d'année 2023 : les habitant.es sont appelés par des architectes à apporter une réflexion sur la réfection de l'îlot république. Présentation dans les locaux de la municipalité avec une présence de la Ville.

- Information de la mairie du déplacement de la bibliothèque centre-ville à Chavant
- Présentation du projet des architectes sans éléments culturels inclus : sentiment de la part des habitant.es qui ont fait des propositions, d'avoir été trompé
- Consultation sur le projet de grande bibliothèque à Chavant

Pour les porte-paroles le projet de déménagement correspond à une fermeture de la bibliothèque centre-ville puisque cette bibliothèque n'existera plus au même endroit. Or, cette bibliothèque remplit bien sa fonction de bibliothèque de proximité avec ses conférences et rencontres d'auteurs, son espace de lecture et sa terrasse. Quant à la bibliothèque du jardin de Ville, elle est idéale pour les enfants avec des espaces appropriés et la proximité avec le jardin de Ville et l'aire de jeux.

Un travail de maillage avait été mené avec un réseau fort de ses bibliothèques de proximité sur le territoire. Avec l'arrivée de la municipalité présente il y a eu 2 suppressions de bibliothèques et la volonté de supprimer la bibliothèque de l'alliance et celle des eaux claires. Cette politique culturelle amène à un rétrécissement du réseau.

Par ailleurs, le nouveau projet apparaît comme un « fourre-tout » avec le sentiment qu'il servirait à régler les problèmes du quartier hôte. Ce nouveau projet est au détriment de l'hyper-centre qui, dépouillé de ses lieux culturels, ne serait plus dédié qu'aux bistrots. Enfin, le bâtiment de la bibliothèque du centre-ville nécessite un grand nettoyage.

## **Réponse de la Ville de Grenoble**

### **1) Éclairage sur le projet de l'îlot républicain**

- Résidence de la maison de l'architecture : La maison de l'architecture est une association indépendante qui propose des espaces afin que des architectes puisse venir se saisir d'un sujet. L'association a proposé 3 mois de résidence dans une démarche artistique avec une volonté de dialogue public sur la question de l'îlot républicain. Ce dispositif n'était pas organisé par la Ville de Grenoble et n'est pas une consultation. L'association a cependant demandé à la Ville de Grenoble son avis sur la question. C'est à cette occasion que la Ville a informé l'association du projet de grande bibliothèque à Chavant.
- Le projet de l'îlot républicain est en cours. Des phases de concertation préalables et réglementaires sont prévues mais le projet n'a pas été concerté et étudié pour le moment. Aujourd'hui rien n'est acté en termes de démolition ou de construction. La Ville de Grenoble travaille avec Grenoble Alpes Métropole sur des lignes budgétaires pour nettoyer l'îlot et mettre en place des transformations provisoires dans un objectif d'embellissement.
- Nettoyage du bâtiment : L'office de tourisme est un bâtiment métropolitain. La responsabilité du nettoyage revient donc à Grenoble Alpes métropole. Il y a une volonté de la Ville et de la Métropole d'améliorer l'existant et de travailler sur l'accueil du public. Cependant, le contexte financier des collectivités territoriales n'est pas favorable à ce genre

de chantier très coûteux. Par ailleurs la configuration du bâtiment vis-à-vis de la Rue de la République rend compliqué le passage de la propreté urbaine.

## 2) Informations actualisées sur les bibliothèques de la Ville de Grenoble et leurs usages

- La bibliothèque du jardin de Ville, place de Gordes, ne fermera pas. L'espace jeunesse sera maintenu avec un renouvellement des collections. Il est prévu de faire écho à la présence de la maison de l'international avec l'ajout d'une presse internationale notamment.
- La bibliothèque du centre-ville, rue de la République, n'est pas en capacité d'accueillir tous les publics qui souhaitent s'y rendre. En effet, la bibliothèque est saturée 9 jours sur 10. En période d'examen, la Ville doit ouvrir d'autres espaces. Afin de répondre au besoin, une surface de 2500 m<sup>2</sup> supplémentaire est nécessaire. C'est pourquoi un transfert est prévu dans le cadre du projet de grande bibliothèque de Chavant.
- Les bibliothèques de Grenoble ont été tournées jusqu'alors vers des usages spécialisés. Or, aujourd'hui, une bibliothèque se conçoit en termes de mixité des usages (voir les exemples de Brest et Caen). L'emprunt de livres en bibliothèque ne représente que 5 % des usages. D'autres usages sont donc à penser : accueil des enfants, trouver un espace calme, prendre un café, voir une exposition, etc. Pour attirer du monde il ne suffit plus de penser les collections, il est nécessaire que le lieu soit attrayant : cadre agréable, végétalisation, espace restauration, etc.
- Le projet de grande bibliothèque a été pensé à Chavant car c'est un lieu central à l'échelle de la Ville et où il y a le plus de passages de Grenoblois.es. En effet, Chavant est stratégiquement bien situé : ligne de tram et bus, liaison avec le campus universitaire, routes, commerces rue de Strasbourg, pistes cyclables, cinéma, etc.

Le projet n'a pas été pensé pour égayer le quartier mais plutôt dans une logique d'amplification du réseau de structures culturelles publiques.

## Réactions et questions des porte-paroles et réponses de la Ville

*1) Les services disponibles en centre-ville permettent déjà de répondre aux autres usages des personnes se rendant à l'actuelle bibliothèque du centre-Ville.*

*D'autre part, la fréquentation des bibliothèques s'est développé quand les lieux de proximité ont été créés. Le fait d'être grand n'est donc pas un critère de réussite. De plus, la population du centre-ville est vieillissante, cette population ne se déplacera pas à Chavant. Que faites-vous de cet objectif de proximité ?*

Réponse Ville :

- Sur la pertinence du projet : L'essentiel de la réflexion lié au projet de grande bibliothèque repose sur le manque d'espace. Or, il n'est pas possible de recréer un espace correspondant aux besoins dans la même zone (non disponibilité foncière + coût du projet). Le projet de grande bibliothèque est un choix partagé avec le ministère de la culture et ses conservateurs. Ce choix est porté par des agents de l'État (accompagnement et financement). Le fait d'avoir un tiers extérieur neutre donne du poids au projet.
- Sur la population : À l'échelle du secteur 2, la population n'est pas vieillissante. Les réunions publiques peuvent renvoyer une image qui ne correspond pas à un niveau de représentativité correct. De plus, l'IPS (Indice de Position Sociale) des élèves des écoles du secteur des 2 est l'un des plus élevés. Or, cela correspond à des typologies de population qui se déplacent. Cependant, il y a une attention particulière à porter aux personnes âgées dans l'accès aux bibliothèques des musées, du jardin de ville, du théâtre, par exemples.

Pour répondre aux besoins des personnes âgées, deux options existent et sont à développer:

- le portage des livres à domicile
- le système de navettes qui permet depuis une bibliothèque du réseau un accès aux supports des autres bibliothèques de la Ville

*2) Plus il y a de lieux de vente plus le livre est connu. Plus il y a de points de proximité plus il y a de fréquentation. En supprimant les bibliothèques de proximité il y aura une perte de la fréquentation.*

Réponse Ville :

La Ville s'est enrichie des exemples de bibliothèques des autres villes au niveau national. Or, ces exemples montrent que dès lors qu'on ouvre un grand équipement il y a une augmentation de la fréquentation. La qualité d'une bibliothèque peut attirer du monde au-delà des riverains. Le principe de proximité ne renvoie pas forcément à un équipement en bas de chez soi.

*3) Les porte-paroles demandent à ce qu'il y ait une deuxième réunion de médiation pour une vraie consultation.*

Dans le dispositif des interpellations citoyennes, les médiations n'incluent pas de concertation. La Ville de Grenoble confirme le transfert de la bibliothèque Centre-ville, rue de la République, vers Chavant. Il y a un désaccord sur le projet qui ne pourra pas se résoudre dans le cadre de cette médiation.

## Suites de la médiation

- Afin d'objectiver les éléments apportés dans cette réunion, des données sur lesquelles se sont appuyés les élus et services seront transmises aux porte-paroles
- Un bilan de la médiation sera proposé par le service Participation et Vie Associative au mois de décembre